

UNE RÉGION pour les animaux

Je soussigné/soussignée : Valérie Péresse
candidat/candidate tête de liste aux élections régionales de 2021 à la présidence de la région
Ile de France

déclare vouloir soutenir activement au sein du futur conseil régional la mise en œuvre de tout ou partie des mesures de la charte « Une région pour les animaux ». En tant que candidat/candidate, je veillerai à ce que le respect des animaux ait toute sa place dans mon programme et ma campagne.



Droit animal

- Attribuer une délégation condition/protection animale à un/une membre du conseil régional, inclure la protection animale dans la politique de la région et prévoir une ligne budgétaire dédiée.
- Assurer la représentation de personnalités et d'organisations de protection animale au sein du CESER et des différentes institutions concernées.
- Mener des actions de sensibilisation à l'éthique animale auprès du grand public, dans les lycées et autres établissements liés à la région, etc.



Élevage et pisciculture

- Adopter en conseil régional un vœu demandant un moratoire et une sortie nationale de l'élevage intensif (élevages privant les animaux terrestres d'accès au plein air, élevages piscicoles, etc.).
- Confier à un/une membre du conseil régional une mission d'état des lieux de la situation des élevages et des abattoirs sur le territoire régional et le rendre public.
- Généraliser les menus végétariens ou végétaliens pour les réceptions officielles de la région.
- Orienter significativement les aides de la région, les fonds FEADER, le PDRR, le SDREA, le SDRAM et tout autre levier pertinent en faveur d'une sortie régionale de l'élevage intensif (élevages privant les animaux terrestres d'accès au plein air, élevages piscicoles, etc.).

Inciter les lycées et administrations à :

- Intégrer le « bien-être animal » dans les critères d'attribution des marchés publics en matière de cantines scolaires et de restauration collective ;
- Exclure de la commande publique l'ensemble des produits animaux issus de l'élevage intensif (viande, œufs et laitages issus d'élevages sans accès des animaux au plein air, poissons d'élevage, etc.) ;
- Exclure de la commande publique l'ensemble des produits provenant ou susceptibles de provenir d'abattages avec « étourdissement » au CO₂ des cochons, suspension des « volailles » conscientes ou d'abattages sans « étourdissement ».

Inciter les lycées et administrations à instaurer dans les cantines scolaires et de la restauration collective :

- Deux journées végétariennes ou végétaliennes hebdomadaires ;
- Une option/alternative quotidienne végétarienne ou végétalienne.
- Développer une offre de formation professionnelle en cuisine végétale.
- Développer une offre de formation professionnelle en agriculture végétale.
- Mener des actions de sensibilisation auprès des restaurateurs et du grand public pour encourager et accompagner un développement significatif de l'offre végétarienne ou végétalienne.



Chasse

- Adopter en conseil régional un vœu demandant une interdiction nationale de :
 - la chasse à courre ;
 - et/ou la vénerie sous terre ;
 - et/ou les chasses dites « traditionnelles » ;
 - et/ou la pêche au vif.
- Ne pas soutenir par des subventions, des aides indirectes ou des communications les organisations de chasse ou de pêche en dehors d'aides exclusivement et explicitement dédiées à des opérations d'entretien des habitats (plantation de haies, nettoyage de berges, etc.). Proposer prioritairement aux organisations de protection de la faune sauvage de réaliser ces opérations.
- Soutenir par des subventions, des aides indirectes et des communications les organisations et structures de protection des animaux sauvages (sanctuaires, refuges, etc.).
- Créer des zones sans chasse et sans pêche dans les réserves et parcs naturels régionaux.



Cirques/Zoo

- Adopter en conseil régional un vœu demandant une interdiction nationale des spectacles d'animaux sauvages.
- Ne pas soutenir par des subventions, des aides indirectes ou des communications les organisations et événements impliquant des spectacles d'animaux sauvages.



Animaux de compagnie

- Financer un partenariat avec l'Ordre régional des vétérinaires pour la mise en place d'un réseau à vocation sociale de « Vétérinaires pour tous ».
- Intégrer la protection animale aux critères d'éligibilité des budgets participatifs de la région.



Corrida

- Adopter en conseil régional un vœu demandant une interdiction nationale des corridas et des « écoles » tauromachiques.
- Ne pas soutenir par des subventions, des aides indirectes ou des communications :
 - les organisations et événements impliquant des corridas ;
 - les « écoles » tauromachiques ;
 - les élevages impliqués dans l'organisation de corridas.



Expérimentation animale

- Inciter les lycées et administrations à tendre vers une commande publique « 100 % produits non testés sur les animaux ».
- Initier des appels à projets visant à remplacer les animaux dans les procédures expérimentales.

Afin de pouvoir publier votre engagement sur le site Politique & Animaux,
MERCI DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT SIGNÉ À REGIONALES@L214.COM
(vous pouvez l'accompagner d'un complément d'explication).

le 18 juin 2021 Date et signature :



UNE
INITIATIVE
éthique
animaux
L214
L214.com

Chère Madame, Cher Monsieur,

Avec plus de 12 millions d'habitants, l'Île-de-France figure parmi les régions les plus denses et les plus peuplées d'Europe. Dans le cadre d'une démarche intitulée « Ile-de-France région solidaire » et engagée en 2018 par le Conseil régional, j'ai souhaité que soit posée la question de la condition des animaux de compagnie et, plus largement, celle de la condition animale ainsi que du bien-être des animaux dans l'espace public et privé. C'est ici non seulement un enjeu humain mais aussi un enjeu sociétal majeur car il touche autant au phénomène de la solitude qu'à la manière dont l'homme contemporain conçoit et organise la place faite au monde animal.

Soucieuse de positionner l'Île-de-France comme un acteur particulièrement engagé en faveur du bien-être animal dans toutes ses dimensions, j'ai donc confié en juin 2018 à Mme Sophie Deschiens, conseillère régionale, et à Mme Sylvie Rocard, secrétaire générale de la Fondation Brigitte Bardot, la mission de conduire une réflexion sur le thème « La Région Ile-de-France amie des animaux de compagnie », mission qui a donné lieu en février 2020 à la publication d'un rapport riche de 36 propositions que l'on peut retrouver intégralement sur le lien Internet https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/2020-02/rapport_region_amie_des_animaux.pdf

Dans le cadre de ce travail, votre association L214 a pu échanger d'ailleurs avec Mesdames Deschiens et Rocard et mon équipe, et je sais que vous aviez pu reconnaître le travail accompli.

Dans le respect des principes essentiels retenus par les conventions internationales sur les droits de l'animal, en particulier par la Déclaration universelle des droits de l'animal proclamée en 1978 ainsi que ceux de l'Organisation mondiale de la santé animale, j'ai souhaité que la Région Ile-de-France puisse mettre en œuvre une véritable politique ambitieuse sur la place de l'animal et notamment de l'animal de compagnie en Ile-de-France.

Agir au plus près du terrain, avec les collectivités publiques et leurs habitants. A cette fin, nous avons créé le label « Ville amie des animaux » attribué aux communes qui s'engagent dans une démarche globale de valorisation du bien-être animal, de sensibilisation du public sur ces enjeux, en particulier ceux de la maltraitance et de l'abandon, de coopération avec les associations impliquées, de création d'équipements publics adaptés, de soutien aux personnes fragiles concernées et de médiation animale. A cette date, 44 communes franciliennes sont lauréates de ce label et agissent sur leur territoire en faveur de la condition animale et de la place des animaux de compagnie. Par ailleurs, la Région a mis en place un budget participatif qui est un outil très puissant pour l'encouragement des initiatives locales et territoriales

portées par les Franciliens. Différentes actions menées en faveur de la préservation de la biodiversité animale, telles par exemple que la création d'abris pour oiseaux ou celle d'un centre de sauvegarde pour hérissons, ont ainsi pu être aidées.

Travailler en coopération étroite avec le monde associatif engagé dans la protection animale. De nombreuses organisations de défense de la cause animale telles que la Société Protectrice des Animaux (SPA), la Fondation Brigitte Bardot, la Fondation 30 millions d'amis, l'association Chats des rues ou encore bien d'autres se sont engagées dans ce label régional et nous accompagnent au quotidien. Par ailleurs, trois conventions de partenariats ont d'ores et déjà été signées avec la SPA, avec l'Ordre régional des vétérinaires ainsi qu'avec la Fondation Brigitte Bardot afin de développer des actions communes dans des domaines aussi essentiels que la lutte contre les abandons et la maltraitance, l'accès aux soins vétérinaires ou encore la prise en charge des animaux de compagnie lors d'hospitalisations.

Agir auprès des milieux professionnels concernés par les enjeux de la protection animale. Au-delà de la seule question des animaux de compagnie, j'ai fait adopter en juillet 2020 par le Conseil régional une délibération par laquelle la Région Ile de-France confirme son engagement de pas attribuer de subventions ou aides régionales en faveur de cirques « détenant ou mettant en scène des animaux tenus dans des conditions de captivité qui seraient cause de souffrances, de blessures ou d'accidents ».

S'agissant de la protection animale dans le monde agricole, j'ai fait adopter dans le cadre du Plan régional pour une alimentation locale, durable et solidaire des mesures de relance de l'élevage francilien dans le respect des principes du bien-être animal. Ainsi a été formalisé l'engagement des éleveurs franciliens en faveur d'une production locale éthique et responsable qui se traduira par la création d'une Charte francilienne pour le bien-être animal.

Dans le cadre de la politique que je conduis pour les lycées franciliens, des critères de bien-être animal ont été insérés dans le cadre des marchés publics et de la centrale d'achat régionale pour encourager nos gestionnaires à être vertueux dans leur commande publique. Ils ont désormais 21 centimes de plus par repas consommé pour faire le choix de la qualité et notamment du bio et des labels. Par ailleurs 70 lycées franciliens expérimentent le menu végétarien quotidien et nous allons former nos 1100 agents à la restauration durable qui comprendra un volet sur le bien-être animal.

Je tiens enfin à porter à votre connaissance une attention particulière qui a été portée en faveur des équidés franciliens pendant la crise COVID. Une décision d'aide d'urgence aux clubs et centres équestres franciliens pour acheter du fourrage a été adoptée dès le mois de mai 2020. Devant l'état de vétusté de nombreux centres et face à l'impossibilité financière pour leurs responsables de procéder à leur rénovation, la Région a décidé d'apporter un soutien financier, important en termes de retombées concrètes pour le bien-être des animaux concernés, à la réhabilitation et à la construction des centres équestres, lesquels étaient jusqu'à présent exclus de toute subvention publique en raison de leur statut privé.

Au cours du prochain mandat, je m'engage à poursuivre et à approfondir cette politique globale en faveur de la cause de la condition animale sous toutes ses formes.

ILE-D

Bien évidemment, et comme je l'ai fait aux cours des six dernières années, j'entends agir en concertation étroite avec les personnes et avec les organisations engagées dans cette cause essentielle. J'agirai en particulier sur un sujet qui me tient à cœur, aux côtés des associations engagées, qui est celui de l'abandon des animaux de compagnie. Dans ce cadre, la Région a d'ores et déjà décidé de soutenir la rénovation du refuge de la SPA de Gennevilliers à hauteur de 1,5 M€. Ce refuge est l'un des plus importants de France et le soutien de la Région va permettre d'offrir aux animaux accueillis un lieu de vie plus adapté à leurs besoins.

Nous souhaitons également poursuivre nos actions en faveur du bien-être animal et de la protection des animaux en engageant un nombre croissant de communes d'Ile-de-France dans le label régional « Ville amie des animaux » afin de sensibiliser les Franciliens au sujet de la cause animale avec l'objectif de devenir la 1ère Région « amie des animaux ». Plus largement, nous voulons réduire les atteintes à la biodiversité avec un objectif de 100% de villes sans pesticide ; la création de 4 réserves naturelles supplémentaires ; le financement des recherches sur les alternatives aux pesticides et néonécotinoïdes.

Sur tous ces sujets, je me tiens à votre disposition pour dialoguer, échanger et pour vous écouter, comme nous l'avons déjà fait avec les équipes franciliennes de militants de L214.

Comme vous le pouvez le constater, je suis entièrement et personnellement mobilisée en faveur de la protection animale parce que, depuis longtemps, j'ai la conviction chevillée au cœur que cette cause porte en elle une part de l'honneur d'une civilisation. Vous pouvez compter sur mon engagement personnel et sur ma volonté inlassable pour continuer d'y travailler activement avec vous tous.

Valérie Pécresse.

